



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

**DELIBERATION N° 5 / 2005 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER
Réunion du 24 novembre 2005**

Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni le 24 novembre 2005 à 14h30

Etaient présents :

M. Philippe ETIENNE, M. Jean-François DESMAZIERES, M. Michel LUMMAUX, M. Sylvain ITTE,
M. Alain DELWASSE, , M. Gérard BLONDEL.
M. François PERRET, M. Thierry LE GOF, Mme Anne DUTERTRE M. Philippe DECOUAIS,
M. Pascal GONDRAND, M. Philippe CERF
M. Francis HUSS, M. Jean-Pierre BAYLE, M. André FERRAND, M. François DENIS,
M. Abdelouhab BOUKOURAYCH,
M. Michel BOUDOUX, M. Didier PEREME, Mme Blandine DESCLOQUEMANT,
M. Stephan MADRIAS, M. François TURLAN.

En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, M. Bruno BOURG-BROC, M. Robert DEL PICCHIA, empêchés, ont donné procuration à Monsieur Philippe ETIENNE.

M. Antoine POUILLIEUTE, empêché, a donné procuration à M. Jean-François DESMAZIERES.

Mme Françoise LE BIHAN, empêchée, a donné procuration à M. Sylvain ITTE.

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Gilles LE MOAL, M. Jean SARREO.

POINT N° 5 : autorisation d'emprunt (Dakar).

Afin de reconstruire les bâtiments du lycée Jean Mermoz à Dakar, d'une capacité d'accueil de 2350 élèves, l'Agence demande à son conseil d'administration l'autorisation de contracter un emprunt de 7 millions d'euros qui complètera le financement de l'Agence et celui de l'établissement.

Le Président soumet l'autorisation d'emprunt de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger au vote du conseil d'administration.

VOTE POUR : 21

CONTRE : 0

ABST. : 0

L'autorisation d'emprunt pour l'établissement de Dakar est adoptée.

Pour exécution,
La Directrice

Maryse BOSSIÈRE

Le Président

Philippe ETIENNE

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères,

Madame la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Monsieur le ministre délégué au Budget et à la réforme de l'Etat.